

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007145400033	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus EVREUX PORTES DE NORMANDIE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : 027006

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : SERVICE ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	23
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	31
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	32
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	33
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	35
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	36
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	37
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	40

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	41
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	42

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	43
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	46
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 347 063,00	11 347 063,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		11 347 063,00	11 347 063,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	15 278 394,00	15 278 394,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		15 278 394,00	15 278 394,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		26 625 457,00	26 625 457,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 017 340,00	0,00	4 206 810,00	4 206 810,00	4 206 810,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 067 642,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 010,00	0,00	40 010,00	40 010,00	40 010,00
Total des dépenses de gestion des services		6 109 992,00	0,00	6 246 820,00	6 246 820,00	6 246 820,00
66	Charges financières	939 000,00	0,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
67	Charges exceptionnelles	16 000,00	0,00	28 821,00	28 821,00	28 821,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 064 992,00	0,00	7 125 641,00	7 125 641,00	7 125 641,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	193 467,00		81 422,00	81 422,00	81 422,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 140 000,00		4 140 000,00	4 140 000,00	4 140 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 333 467,00		4 221 422,00	4 221 422,00	4 221 422,00
TOTAL		11 398 459,00	0,00	11 347 063,00	11 347 063,00	11 347 063,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 347 063,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 181 849,00	0,00	9 883 736,00	9 883 736,00	9 883 736,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	535 600,00	0,00	497 500,00	497 500,00	497 500,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des recettes de gestion des services		10 717 459,00	0,00	10 381 246,00	10 381 246,00	10 381 246,00
76	Produits financiers	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		10 738 459,00	0,00	10 581 246,00	10 581 246,00	10 581 246,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	660 000,00		765 817,00	765 817,00	765 817,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		660 000,00		765 817,00	765 817,00	765 817,00
TOTAL		11 398 459,00	0,00	11 347 063,00	11 347 063,00	11 347 063,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 347 063,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 455 605,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	51 100,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 739 000,00	0,00	2 098 400,00	2 098 400,00	2 098 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	141 500,00	141 500,00	141 500,00
	Total des opérations d'équipement	3 513 000,00	0,00	6 480 177,00	6 480 177,00	6 480 177,00
	Total des dépenses d'équipement	5 353 100,00	0,00	8 729 077,00	8 729 077,00	8 729 077,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 113 000,00	0,00	5 050 000,00	5 050 000,00	5 050 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 113 000,00	0,00	5 050 000,00	5 050 000,00	5 050 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	500 000,00	0,00	733 500,00	733 500,00	733 500,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 966 100,00	0,00	14 512 577,00	14 512 577,00	14 512 577,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	660 000,00		765 817,00	765 817,00	765 817,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	660 000,00		765 817,00	765 817,00	765 817,00
	TOTAL	11 626 100,00	0,00	15 278 394,00	15 278 394,00	15 278 394,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 278 394,00
--	---------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	828 369,00	0,00	2 088 494,00	2 088 494,00	2 088 494,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 280 930,00	0,00	7 781 894,00	7 781 894,00	7 781 894,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 109 299,00	0,00	9 870 388,00	9 870 388,00	9 870 388,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	350 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	333 334,00	0,00	333 334,00	333 334,00	333 334,00
	Total des recettes financières	683 334,00	0,00	683 334,00	683 334,00	683 334,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	500 000,00	0,00	503 250,00	503 250,00	503 250,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 292 633,00	0,00	11 056 972,00	11 056 972,00	11 056 972,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	193 467,00		81 422,00	81 422,00	81 422,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 140 000,00		4 140 000,00	4 140 000,00	4 140 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 333 467,00		4 221 422,00	4 221 422,00	4 221 422,00
	TOTAL	11 626 100,00	0,00	15 278 394,00	15 278 394,00	15 278 394,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 278 394,00
--	---------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

3 455 605,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 206 810,00		4 206 810,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 000 000,00		2 000 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	40 010,00		40 010,00
66	Charges financières	850 000,00	0,00	850 000,00
67	Charges exceptionnelles	28 821,00	0,00	28 821,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 140 000,00	4 140 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		81 422,00	81 422,00
Dépenses d'exploitation – Total		7 125 641,00	4 221 422,00	11 347 063,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 347 063,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	765 817,00	765 817,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 050 000,00	0,00	5 050 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	6 480 177,00		6 480 177,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	9 000,00	0,00	9 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 098 400,00	0,00	2 098 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	141 500,00	0,00	141 500,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	733 500,00	0,00	733 500,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		14 512 577,00	765 817,00	15 278 394,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 278 394,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 883 736,00		9 883 736,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	497 500,00		497 500,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00		10,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	200 000,00	765 817,00	965 817,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		10 581 246,00	765 817,00	11 347 063,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 347 063,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	350 000,00	0,00	350 000,00
13	Subventions d'investissement	2 088 494,00	0,00	2 088 494,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 781 894,00	0,00	7 781 894,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	333 334,00	0,00	333 334,00
28	Amortissement des immobilisations		4 140 000,00	4 140 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	503 250,00	0,00	503 250,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		81 422,00	81 422,00
Recettes d'investissement – Total		11 056 972,00	4 221 422,00	15 278 394,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 278 394,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 017 340,00	4 206 810,00	4 206 810,00
604	Achats d'études, prestations de services	313 500,00	408 180,00	408 180,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 000 000,00	950 000,00	950 000,00
6062	Produits de traitement	180 000,00	160 000,00	160 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	70 970,00	76 050,00	76 050,00
6064	Fournitures administratives	500,00	600,00	600,00
6066	Carburants	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6068	Autres matières et fournitures	163 790,00	162 000,00	162 000,00
611	Sous-traitance générale	901 655,00	866 705,00	866 705,00
6135	Locations mobilières	67 450,00	66 200,00	66 200,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	950,00	950,00	950,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	117 000,00	119 000,00	119 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	24 000,00	32 000,00	32 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 500,00	4 000,00	4 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	67 100,00	65 500,00	65 500,00
6156	Maintenance	347 225,00	343 975,00	343 975,00
6161	Multirisques	24 700,00	26 450,00	26 450,00
617	Etudes et recherches	38 500,00	162 500,00	162 500,00
618	Divers	12 900,00	20 000,00	20 000,00
6226	Honoraires	12 000,00	11 000,00	11 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	35 600,00	2 600,00	2 600,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	4 500,00	4 500,00
6236	Catalogues et imprimés	700,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	100,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	21 000,00	23 000,00	23 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	23 500,00	23 500,00	23 500,00
6287	Remboursements de frais	580 500,00	669 500,00	669 500,00
63512	Taxes foncières	1 300,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 300,00	1 000,00	1 000,00
6356	Redevances occupat° domaine public	2 100,00	2 100,00	2 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 067 642,00	2 000 000,00	2 000 000,00
6218	Autre personnel extérieur	400 645,00	405 000,00	405 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 150,00	7 415,00	7 415,00
6411	Salaires, appointements, commissions	928 000,00	883 790,00	883 790,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	256 000,00	251 285,00	251 285,00
6415	Supplément familial	18 550,00	17 830,00	17 830,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	175 500,00	167 160,00	167 160,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	263 900,00	249 650,00	249 650,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	5 500,00	5 410,00	5 410,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	8 897,00	9 460,00	9 460,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	3 000,00	3 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 010,00	40 010,00	40 010,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	40 000,00	40 000,00
6542	Créances éteintes	25 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		6 109 992,00	6 246 820,00	6 246 820,00
66	Charges financières (b) (8)	939 000,00	850 000,00	850 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	910 000,00	850 000,00	850 000,00
6688	Autre	29 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	16 000,00	28 821,00	28 821,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	15 000,00	27 421,00	27 421,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 400,00	1 400,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		7 064 992,00	7 125 641,00	7 125 641,00
023	Virement à la section d'investissement	193 467,00	81 422,00	81 422,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 140 000,00	4 140 000,00	4 140 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 140 000,00	4 140 000,00	4 140 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 333 467,00	4 221 422,00	4 221 422,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 333 467,00	4 221 422,00	4 221 422,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 398 459,00	11 347 063,00	11 347 063,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 347 063,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 181 849,00	9 883 736,00	9 883 736,00
704	Travaux	467 500,00	571 000,00	571 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	9 395 927,00	9 016 000,00	9 016 000,00
7064	Locations de compteurs	24 000,00	55 200,00	55 200,00
7068	Autres prestations de services	109 922,00	89 236,00	89 236,00
7078	Autres marchandises	120 000,00	110 000,00	110 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	64 500,00	42 300,00	42 300,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	535 600,00	497 500,00	497 500,00
741	Primes d'épuration	530 500,00	481 500,00	481 500,00
748	Autres subventions d'exploitation	5 100,00	16 000,00	16 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	10,00	10,00
7588	Autres	10,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		10 717 459,00	10 381 246,00	10 381 246,00
76	Produits financiers (b)	21 000,00	0,00	0,00
7688	Autres	21 000,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	200 000,00	200 000,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	200 000,00	200 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		10 738 459,00	10 581 246,00	10 581 246,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	660 000,00	765 817,00	765 817,00
722	Immobilisations corporelles	60 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	600 000,00	765 817,00	765 817,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		660 000,00	765 817,00	765 817,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 398 459,00	11 347 063,00	11 347 063,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 347 063,00
--	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	51 100,00	9 000,00	9 000,00
2031	Frais d'études	42 500,00	6 000,00	6 000,00
2033	Frais d'insertion	6 000,00	3 000,00	3 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	2 600,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 739 000,00	2 098 400,00	2 098 400,00
2138	Autres constructions	22 000,00	6 000,00	6 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	176 000,00	220 000,00	220 000,00
2154	Matériel industriel	141 100,00	120 200,00	120 200,00
21562	Service d'assainissement	1 382 000,00	1 620 000,00	1 620 000,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	9 000,00	9 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	110 000,00	110 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	16 500,00	11 400,00	11 400,00
2184	Mobilier	1 400,00	1 800,00	1 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	50 000,00	141 500,00	141 500,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	141 500,00	141 500,00
102001	Opération d'équipement n° 102001 (5)	313 500,00	825 566,00	825 566,00
102002	Opération d'équipement n° 102002 (5)	10 000,00	21 000,00	21 000,00
102003	Opération d'équipement n° 102003 (5)	746 000,00	1 876 611,00	1 876 611,00
102004	Opération d'équipement n° 102004 (5)	2 297 500,00	2 099 250,00	2 099 250,00
102005	Opération d'équipement n° 102005 (5)	146 000,00	1 657 750,00	1 657 750,00
Total des dépenses d'équipement		5 353 100,00	8 729 077,00	8 729 077,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 113 000,00	5 050 000,00	5 050 000,00
1641	Emprunts en euros	2 300 000,00	2 250 000,00	2 250 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1681	Autres emprunts	813 000,00	800 000,00	800 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 113 000,00	5 050 000,00	5 050 000,00
45810	DEPENSES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) (6)	500 000,00	733 500,00	733 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		500 000,00	733 500,00	733 500,00
TOTAL DEPENSES REELLES		10 966 100,00	14 512 577,00	14 512 577,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	660 000,00	765 817,00	765 817,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	600 000,00	765 817,00	765 817,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	600 000,00	762 240,00	762 240,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	3 577,00	3 577,00
	Charges transférées	60 000,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	60 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		660 000,00	765 817,00	765 817,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		11 626 100,00	15 278 394,00	15 278 394,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 278 394,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	828 369,00	2 088 494,00	2 088 494,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	726 569,00	1 746 247,00	1 746 247,00
1313	Subv. équipt Départements	65 800,00	342 247,00	342 247,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	36 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 280 930,00	7 781 894,00	7 781 894,00
1641	Emprunts en euros	3 280 930,00	5 781 894,00	5 781 894,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 109 299,00	9 870 388,00	9 870 388,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	350 000,00	350 000,00	350 000,00
10222	FCTVA	350 000,00	350 000,00	350 000,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	333 334,00	333 334,00	333 334,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	333 334,00	333 334,00	333 334,00
Total des recettes financières		683 334,00	683 334,00	683 334,00
45820	RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) (5)	500 000,00	503 250,00	503 250,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		500 000,00	503 250,00	503 250,00
TOTAL RECETTES REELLES		7 292 633,00	11 056 972,00	11 056 972,00
021	Virement de la section d'exploitation	193 467,00	81 422,00	81 422,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 140 000,00	4 140 000,00	4 140 000,00
28031	Frais d'études	0,00	4 140 000,00	4 140 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	4 140 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 333 467,00	4 221 422,00	4 221 422,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 333 467,00	4 221 422,00	4 221 422,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		11 626 100,00	15 278 394,00	15 278 394,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 278 394,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102001 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF 210301

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	15 024,00	a 0,00	825 566,00	b 825 566,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	15 024,00	0,00	825 566,00	825 566,00	0,00
2031	Frais d'études	15 024,00	0,00	825 566,00	825 566,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-825 566,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102002 (1)
LIBELLE : EXTENSION RESEAU ASSAIN EXT SYAC 190302

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	88 800,22	a 0,00	21 000,00	b 21 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	88 800,22	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00
2031	Frais d'études	88 800,22	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-21 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102003 (1)
LIBELLE : EXTENSION ZONE DE COLLECTE 150302

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	6 125 518,89	a 0,00	1 876 611,00	b 1 876 611,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 092 544,77	0,00	157 200,00	157 200,00	0,00
2031	Frais d'études	1 092 544,77	0,00	157 200,00	157 200,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 032 974,12	0,00	1 388 411,00	1 388 411,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	5 032 974,12	0,00	1 388 411,00	1 388 411,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	331 000,00	331 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	331 000,00	331 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-1 876 611,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102004 (1)
LIBELLE : REHABILITATION DU RESEAU D'EAU USEES 150301

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	7 943 413,43	a 0,00	2 099 250,00	b 2 099 250,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	632 146,27	0,00	93 000,00	93 000,00	0,00
2031	Frais d'études	632 146,27	0,00	93 000,00	93 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 311 267,16	0,00	1 813 250,00	1 813 250,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	7 311 267,16	0,00	1 813 250,00	1 813 250,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	193 000,00	193 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	193 000,00	193 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-2 099 250,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102005 (1)
LIBELLE : PROTECTION DES CAPTAGES D'ARNIERE 100302

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	776 756,06	a 0,00	1 657 750,00	b 1 657 750,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	673 035,02	0,00	112 250,00	112 250,00	0,00
2031	Frais d'études	673 035,02	0,00	112 250,00	112 250,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 210 500,00	1 210 500,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	1 210 500,00	1 210 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	103 721,04	0,00	335 000,00	335 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	103 721,04	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	335 000,00	335 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-1 657 750,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
CO5996-BU03	28/12/2009	3 612 000,00	0,00	133 380,45	0,00	3 612 000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		3 612 000,00	0,00	133 380,45	0,00	3 612 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					59 206 817,33									
1641 Emprunts en euros (total)					59 206 817,33									
0012011G-C700129-BU03	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/06/2011	15/11/2011	15/02/2012	7 000 000,00	F	Taux fixe à 3.92 %	3,920	4,037	EUR	T	C	O	A-1
0012011G-C700130-BU03	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/06/2011	30/03/2012	02/07/2012	7 000 000,00	F	Taux fixe à 3.93 %	3,930	4,047	EUR	T	C	O	A-1
0012011G-C700131-BU03	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/06/2011	29/06/2012	29/09/2012	6 000 000,00	F	Taux fixe à 3.98 %	3,980	4,100	EUR	T	C	O	A-1
1912-Réam-BU03	SOCIETE GENERALE	04/05/2020	04/05/2020	04/05/2021	413 409,58	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	4,950	EUR	A	P	O	A-1
1928-Réam-BU03	SOCIETE GENERALE	28/03/2021	28/03/2021	28/06/2021	45 078,99	F	Taux fixe à 3.85 %	3,850	3,906	EUR	T	P	O	A-1
1929-BU03	SOCIETE GENERALE	13/11/2009	30/06/2010	30/06/2011	4 000 000,00	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	4,198	EUR	A	C	O	A-1
70005371005-BU03	CREDIT AGRICOLE	31/08/2009	01/09/2009	16/02/2019	1 301 000,00	F	Taux fixe à 4.86 %	4,860	4,860	EUR	A	P	O	A-1
88387188101-BU03	CREDIT AGRICOLE	27/02/2002	27/02/2002	25/02/2019	213 429,00	F	Taux fixe à 5.11 %	5,110	5,209	EUR	T	P	O	A-1
A141007H-BU03	CAISSE D'EPARGNE	20/07/2010	01/10/2010	01/01/2011	15 000 000,00	F	Taux fixe à 2.27 %	2,270	2,289	EUR	T	C	O	A-1
A141007H-BU03/1	CAISSE D'EPARGNE	20/07/2010	31/12/2011	31/03/2012	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.24)-Floor -0.24 sur Euribor 3M	1,609	1,642	EUR	T	C	O	A-1
A141302W-BU03	CAISSE D'EPARGNE	28/03/2013	31/12/2014	31/03/2019	650 000,00	F	Taux fixe à 2.59 %	2,590	2,615	EUR	T	P	O	A-1
CO1507-BU03	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	07/12/2007	05/01/2009	31/03/2009	1 000 000,00	C	Taux fixe 3.32% à barrière 6.1% sur Euribor 3M(Postfixé)	3,320	3,411	EUR	T	C	O	A-1
CO5996-BU03	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	28/12/2009	30/12/2010	02/01/2013	6 023 350,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,682	EUR	X	X	O	A-1

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - SERVICE ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MIS537997EUR/1-BU03	SFIL CAFFIL	12/07/2021	01/12/2021	01/03/2022	501 707,76	F	Taux fixe à 0.15 %	0,150	0,152	EUR	T	C	O	A-1
MON285292-BU03	DEXIA CL	09/07/2020	01/07/2020	01/01/2021	58 842,00	F	Taux fixe à 0.47 %	0,470	0,478	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					13 374 792,46									
1681 Autres emprunts (total)					13 374 792,46									
0422861/01-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	24/11/2009	24/11/2009	23/11/2019	65 580,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
06015600-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	11/04/2007	11/04/2007	11/04/2008	132 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
06486100-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	08/08/2007	08/08/2007	08/08/2019	64 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
06492100-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	07/06/2007	07/06/2007	07/06/2019	34 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
070334A00-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	20/03/2007	17/09/2008	17/09/2009	28 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1003779-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	25/03/2008	25/03/2008	25/03/2009	36 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10067541/01-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	27/08/2009	27/08/2009	26/08/2019	46 965,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10070421/01-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	20/12/2010	20/01/2010	19/01/2011	33 949,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1013715101-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	01/04/2010	01/04/2010	31/03/2019	12 360,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - SERVICE ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10146171/01-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	30/03/2010	30/03/2010	29/03/2011	2 400 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10173041/01-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	18/04/2012	18/04/2012	02/05/2012	4 800 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10188251/01-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	21/12/2010	21/12/2010	20/12/2011	86 703,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10188252/01-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	30/06/2015	30/06/2015	29/06/2016	1 165 152,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10214371/01-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	10/02/2011	10/02/2011	09/02/2012	798 531,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1030539-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	07/11/2017	07/11/2017	07/11/2018	555 275,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10305391/01-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	24/12/2013	24/12/2013	23/12/2014	555 276,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1035470-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	18/09/2017	18/09/2017	19/09/2019	72 336,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10354701/1-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	11/02/2013	11/02/2013	10/02/2019	268 620,86	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10354731/01-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	21/05/2013	21/05/2013	20/05/2019	47 144,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10354741/01-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	28/05/2013	28/05/2013	27/05/2019	41 031,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10396921/01-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	24/12/2013	24/12/2013	23/12/2014	61 581,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1048860-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	23/11/2017	23/11/2017	23/11/2019	104 329,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10488601/01-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	13/11/2014	13/11/2014	12/11/2019	104 330,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10491751/01-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	13/11/2014	13/11/2014	12/11/2019	79 361,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1049363-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	18/09/2017	18/09/2017	18/09/2028	80 972,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10493631/01-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	26/05/2015	26/05/2015	25/05/2021	323 887,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10542521-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	30/06/2015	30/06/2015	29/06/2016	126 462,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10545101/01-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	21/07/2015	21/07/2015	20/07/2016	21 716,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1058233-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	10/05/2019	10/05/2019	10/05/2020	598 235,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10582961/01-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	15/12/2015	15/12/2015	14/12/2019	22 153,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10606021-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	01/04/2016	11/08/2016	10/08/2017	114 875,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - SERVICE ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10606071/01-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	01/04/2016	08/11/2016	07/11/2017	93 005,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10612631/01-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	01/04/2016	16/08/2016	10/08/2017	12 887,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1061264-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	14/11/2017	14/11/2017	14/11/2018	138 871,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10612731-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	09/05/2016	06/09/2016	05/09/2017	32 248,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10621731/01-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	17/05/2016	17/05/2016	16/05/2019	23 365,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1071906-BU03	Agence de l'eau Seine Normandie	18/05/2018	13/07/2018	13/07/2019	192 192,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					72 581 609,79									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		37 911 004,64					2 209 708,90	804 973,33	0,00	100 509,48
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		37 911 004,64					2 209 708,90	804 973,33	0,00	100 509,48
0012011G-C700129-BU03	N	0,00	A-1	4 500 000,00	17,87	F	Taux fixe à 3.92 %	4,037	250 000,00	175 113,76	0,00	21 287,78
0012011G-C700130-BU03	N	0,00	A-1	4 562 500,00	18,26	F	Taux fixe à 3.93 %	4,047	250 000,00	178 050,83	0,00	470,78
0012011G-C700131-BU03	N	0,00	A-1	3 964 285,66	18,49	F	Taux fixe à 3.98 %	4,100	214 285,72	156 718,42	0,00	829,17
1912-Réam-BU03	N	0,00	A-1	401 770,77	19,34	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	12 214,94	19 887,65	0,00	12 641,08
1928-Réam-BU03	N	0,00	A-1	43 938,00	19,24	F	Taux fixe à 3.85 %	3,906	1 573,23	1 669,07	0,00	9,06
1929-BU03	N	0,00	A-1	2 240 000,00	13,50	F	Taux fixe à 4.06 %	4,198	160 000,00	88 904,97	0,00	234,58
70005371005-BU03	N	0,00	A-1	840 591,64	12,12	F	Taux fixe à 4.86 %	4,860	47 880,41	40 852,75	0,00	33 603,03
88387188101-BU03	N	0,00	A-1	4 221,68	0,15	F	Taux fixe à 5.11 %	5,209	4 221,68	53,93	0,00	0,00
A141007H-BU03	N	0,00	A-1	9 500 000,00	18,75	V	(Euribor 3M + 0.24)-Floor -0.24 sur Euribor 3M	0,000	500 000,00	0,00	0,00	0,00
A141007H-BU03/1	N	0,00	A-1	6 666 666,80	20,00	V	(Euribor 3M + 0.24)-Floor -0.24 sur Euribor 3M	0,000	333 333,32	0,00	0,00	0,00
A141302W-BU03	N	0,00	A-1	459 506,33	13,00	F	Taux fixe à 2.59 %	2,615	30 133,64	11 610,12	0,00	0,00
CO1507-BU03	N	0,00	A-1	560 329,00	16,00	V	(Euribor 3M(Postfixé) + 1.57)-Floor -1.57 sur Euribor 3M(Postfixé)	1,021	34 484,00	5 902,04	0,00	1 531,09

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - SERVICE ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
CO5996-BU03	N	0,00	A-1	3 612 000,00	14,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,682	240 800,00	125 286,64	0,00	29 837,00
MIS537997EUR/1-BU03	N	0,00	A-1	501 707,76	3,92	F	Taux fixe à 0.15 %	0,152	125 426,96	691,28	0,00	47,03
MON285292-BU03	N	0,00	A-1	53 487,00	9,00	F	Taux fixe à 0.47 %	0,478	5 355,00	231,87	0,00	18,88
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		7 431 667,52					781 828,57	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		7 431 667,52					781 828,57	0,00	0,00	0,00
0422861/01-BU03	N	0,00	A-1	13 116,00	2,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 372,00	0,00	0,00	0,00
06015600-BU03	N	0,00	A-1	8 853,33	0,28	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 853,33	0,00	0,00	0,00
06486100-BU03	N	0,00	A-1	4 266,66	0,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 266,66	0,00	0,00	0,00
06492100-BU03	N	0,00	A-1	2 266,66	0,43	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 266,66	0,00	0,00	0,00
070334A00-BU03	N	0,00	A-1	3 813,33	1,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 906,67	0,00	0,00	0,00
1003779-BU03	N	0,00	A-1	4 800,00	1,23	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 400,00	0,00	0,00	0,00
10067541/01-BU03	N	0,00	A-1	23 482,80	2,65	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 827,60	0,00	0,00	0,00
10070421/01-BU03	N	0,00	A-1	9 053,03	3,05	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 263,27	0,00	0,00	0,00
1013715101-BU03	N	0,00	A-1	5 562,00	8,25	F	Taux fixe à 0 %	0,000	618,00	0,00	0,00	0,00
10146171/01-BU03	N	0,00	A-1	1 099 755,15	8,24	F	Taux fixe à 0 %	0,000	122 195,00	0,00	0,00	0,00
10173041/01-BU03	N	0,00	A-1	2 446 348,03	9,34	F	Taux fixe à 0 %	0,000	244 634,77	0,00	0,00	0,00
10188251/01-BU03	N	0,00	A-1	39 016,35	8,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 335,15	0,00	0,00	0,00
10188252/01-BU03	N	0,00	A-1	815 606,40	13,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	58 257,60	0,00	0,00	0,00
10214371/01-BU03	N	0,00	A-1	290 797,07	4,11	F	Taux fixe à 0 %	0,000	58 159,41	0,00	0,00	0,00
1030539-BU03	N	0,00	A-1	444 220,00	15,85	F	Taux fixe à 0 %	0,000	27 763,75	0,00	0,00	0,00
10305391/01-BU03	N	0,00	A-1	333 165,60	11,98	F	Taux fixe à 0 %	0,000	27 763,80	0,00	0,00	0,00
1035470-BU03	N	0,00	A-1	57 868,80	15,72	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 616,80	0,00	0,00	0,00
10354701/1-BU03	N	0,00	A-1	182 030,09	11,11	F	Taux fixe à 0 %	0,000	15 169,18	0,00	0,00	0,00

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - SERVICE ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
10354731/01-BU03	N	0,00	A-1	22 000,56	6,39	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 142,93	0,00	0,00	0,00
10354741/01-BU03	N	0,00	A-1	19 147,80	6,40	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 735,40	0,00	0,00	0,00
10396921/01-BU03	N	0,00	A-1	28 737,80	6,98	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 105,40	0,00	0,00	0,00
1048860-BU03	N	0,00	A-1	76 507,92	10,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 955,27	0,00	0,00	0,00
10488601/01-BU03	N	0,00	A-1	55 642,69	7,86	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 955,33	0,00	0,00	0,00
10491751/01-BU03	N	0,00	A-1	42 325,89	7,86	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 290,73	0,00	0,00	0,00
1049363-BU03	N	0,00	A-1	80 972,00	10,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
10493631/01-BU03	N	0,00	A-1	259 109,60	3,40	F	Taux fixe à 0 %	0,000	64 777,40	0,00	0,00	0,00
10542521-BU03	N	0,00	A-1	75 877,20	8,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 430,80	0,00	0,00	0,00
10545101/01-BU03	N	0,00	A-1	13 029,62	8,55	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 447,73	0,00	0,00	0,00
1058233-BU03	N	0,00	A-1	518 470,34	12,36	F	Taux fixe à 0 %	0,000	39 882,33	0,00	0,00	0,00
10582961/01-BU03	N	0,00	A-1	13 291,78	8,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 476,87	0,00	0,00	0,00
10606021-BU03	N	0,00	A-1	76 583,35	9,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 658,33	0,00	0,00	0,00
10606071/01-BU03	N	0,00	A-1	62 003,35	9,85	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 200,33	0,00	0,00	0,00
10612631/01-BU03	N	0,00	A-1	8 591,35	9,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	859,13	0,00	0,00	0,00
1061264-BU03	N	0,00	A-1	101 838,72	10,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	9 258,07	0,00	0,00	0,00
10612731-BU03	N	0,00	A-1	24 186,00	14,68	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 612,40	0,00	0,00	0,00
10621731/01-BU03	N	0,00	A-1	15 576,65	9,37	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 557,67	0,00	0,00	0,00
1071906-BU03	N	0,00	A-1	153 753,60	11,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	12 812,80	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		45 342 672,16					2 991 537,47	804 973,33	0,00	100 509,48

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	52	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	45 342 672,16	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2020-10-13

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études (non suivi de réalisation)	5	13/10/2020
L	Frais d'insertion (non suivi de réalisation)	5	13/10/2020
L	Concession et droits similaires, brevets licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs	2	13/10/2020
L	Batiment d'exploitation, station d'épuration, réservoirs	60	13/10/2020
L	Installation générale, agencements, aménagements des constructions	15	13/10/2020
L	Batiment d'exploitation, bassin de décantation et d'oxygénation	30	13/10/2020
L	Autres constructions : bâtiments légers, abris, puits de forage	40	13/10/2020
L	Réseaux d'adduction d'eau	40	13/10/2020
L	Réseaux d'assainissement	60	13/10/2020
L	Matériel industriel	8	13/10/2020
L	Outillage industriel d'eau, traitement de l'eau potable	10	13/10/2020
L	Service de distribution d'eau, traitement de l'eau potable	15	13/10/2020
L	Service d'assainissement	10	13/10/2020
L	Installation générale, agencements, aménagements divers bâtiments légers	15	13/10/2020
L	Matériel de transport	8	13/10/2020
L	Matériel bureau et matériel informatique	5	13/10/2020
L	Mobilier	10	13/10/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	13/10/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		524 787,78	524 787,78	0,00	524 787,78
Provision pour dépréciation des actifs circulants	0,00	01/07/2018	524 787,78	524 787,78	0,00	524 787,78
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		524 787,78	524 787,78	0,00	524 787,78

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 815 817,00	I 3 815 817,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 050 000,00	3 050 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 250 000,00	2 250 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	800 000,00	800 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		765 817,00	765 817,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	765 817,00	765 817,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 815 817,00	0,00	0,00	3 815 817,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 904 756,00	III 4 904 756,00
Ressources propres externes de l'année (a)		683 334,00	683 334,00
10222	FCTVA	350 000,00	350 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	333 334,00	333 334,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 221 422,00	4 221 422,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	4 140 000,00	4 140 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	81 422,00	81 422,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 904 756,00	0,00	0,00	0,00	4 904 756,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 815 817,00
Ressources propres disponibles	IV 4 904 756,00
Solde	V = IV – II (6) 1 088 939,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 0		Intitulé de l'opération : DEPENSES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION)		Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	733 500,00	733 500,00
45 DEPENSES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) (5)	0,00	0,00	733 500,00	733 500,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	733 500,00	733 500,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	503 250,00	503 250,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	503 250,00	503 250,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	503 250,00	503 250,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
190302/2018 EXTENSION RESEAU ASSAINISSEMENT EX SYAC	3 569 954,00	0,00	3 569 954,00	108 117,99	21 000,00	3 440 836,01
150302/2015 EXTENSION ZONE DE COLLECTE	20 310 000,00	0,00	20 310 000,00	6 978 704,19	1 876 611,00	11 454 684,81
100302/2010 PROTECTION DES CAPTAGES D'ARNIERES	17 073 798,00	0,00	17 073 798,00	914 940,21	1 657 750,00	14 501 107,80
150301/2015 REHABILITATION RESEAUX EU 2015-2020	20 320 000,00	0,00	20 320 000,00	9 402 182,19	2 099 250,00	8 818 567,81
210301/2021 schéma directeur assainissement collectif	3 366 632,00	0,00	3 366 632,00	313 500,00	825 566,00	2 227 566,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,80	0,00	1,80
Adjoint administratif pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif terr.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		42,30	0,00	42,30	25,40	6,00	31,40
Adjoint technique pal 1 cl	C	4,70	0,00	4,70	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Adjoint technique territorial	C	9,00	0,00	9,00	5,00	2,00	7,00
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise principal	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	7,80	0,00	7,80	2,80	2,00	4,80
Technicien principal de 1 cl	B	2,80	0,00	2,80	1,80	0,00	1,80
Technicien principal de 2 cl	B	3,00	0,00	3,00	1,80	1,00	2,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		43,30	0,00	43,30	27,20	6,00	33,20

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique pal 2 cl	C	TECH	387	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	354	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	354	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	397	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	372	0,00	3-2	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	429	0,00	3-b	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .